
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

<p>AVIS PUBLIC DE PROMULGATION RÈGLEMENT NO 363-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONSTITUANT LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME 196-2012</p>
--

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LESOUSSIGNÉ, QUE:

Lors de la séance ordinaire tenue le 21 octobre 2024, le conseil a adopté le règlement 363-2024 modifiant le règlement constituant le comité consultatif d'urbanisme 196-2012.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal durant les heures régulières d'affaires.

Donné à Harrington ce 23^{ième} jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt-quatre.



Steve Deschênes
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, certifie avoir publié l'avis public ci-dessus en le publiant aux endroits désignés par le Conseil, ce 23 octobre 2024, entre 9 h et 18 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23 octobre 2024


Steve Deschênes
Directeur général et greffier-trésorier

TO THE TAXPAYERS OF AFORESAID MUNICIPALITY

**PUBLIC NOTICE OF ENTRY INTO FORCE
ADOPTION OF BY-LAW 363-2024
AMENDING THE BY-LAW ESTABLISHING
THE URBAN PLANNING ADVISORY COMMITTEE 196-2012**

IS HEREBY GIVEN BY THE UNDERSIGNED, THAT:

At the regular sitting held on October 21st, 2024, Council adopted By-Law 363-2024 amending the by-law establishing the Urban Planning Advisory Committee 196-2012.

The said By-Law is available for inspection at the municipal office during regular business hours.

Given at Harrington this 23rd day of October, two thousand twenty-four.



Steve Deschênes
Director General and Clerk Treasurer